

Sondages d'évaluation dans le parc industriel de Villers-le-Bouillet

Rapport d'activités

Sabine LOICO et Jean Philippe MARCHAL

RÉSUMÉ

Situé à environ 15 kilomètres de l'aéroport de Bierset, à proximité de l'accès 6 de l'autoroute E42, le zoning industriel de Villers-le-Bouillet fait l'objet d'un accroissement constant de demandes d'exploitation de ses terrains. Dans cette optique et suite à la planification prochaine de travaux d'aménagement sur une superficie de quelques 24 hectares, des sondages préventifs sont réalisés. Trois phases d'occupation distinctes — protohistorique, romaine et mérovingienne — sont mises au jour. Plus révélatrice d'une occupation d'une certaine importance, la période mérovingienne est représentée par de nombreuses fosses, poteaux et zones d'empierrement. Peut-être s'agit-il d'un habitat, réalisé en matériaux périssables? De plus, un tronçon de route, malheureusement très mal conservé, est également découvert.

ABSTRACT

The Villers-le-Bouillet industrial estate is situated about 15 km away from Bierset Airport, close to the E42 motorway access. Applications for further developments (of the fields) are increasing more and more. Therefore, owing to the next planned 24 hectares developments, preventive borings are being made. Three distinct stages of occupation, concerning Protohistorical, Roman and Merovingian periods, are being brought to light. The Merovingian period remains reveal a rather important occupation (lots of pits, postholes and metalling areas). These remains may concern an area built with perishable materials. Moreover, part of a road, unfortunately in bad condition, has been excavated.

1. INTRODUCTION

Depuis maintenant plus de cinq ans, le Service de l'Archéologie de Liège surveille systématiquement toutes les demandes de permis de bâtir relatives aux zones d'activités économiques (ZAE) gérées par la SPI+ (Service Promotion Initiative en Province de Liège). Tous les terrains concernés sont confrontés avec les inventaires archéologiques disponibles de façon à permettre, le cas échéant, une intervention archéologique préalable au début des travaux. Pour efficace qu'il soit, ce système ne nous met malheureusement pas à l'abri de découvertes fortuites. Le rapport entre les sites connus et le potentiel archéologique de la région n'est en effet pas quantifiable et, d'une manière générale, chaque terrain est susceptible de receler un site archéologique encore inconnu. Un suivi constant des travaux de terrassement s'avère donc nécessaire et les récentes interventions dans les parcs industriels d'Alleur, Villers-le-Bouillet (Marchal & Gustin, 1999, 2000) et Herstal attestent en suffisance de l'importance de cette démarche.

Les interventions de sauvetage effectuées dans ce cas de figure présentent cependant

d'importants inconvénients. D'une part, l'urgence de la situation induit un travail rapide et bâclé peu compatible avec un enregistrement archéologique de qualité et, d'autre part, les promoteurs admettent souvent avec difficulté ce genre d'intrusion. L'implantation dans un parc industriel spécialement aménagé pour la circonstance suppose en effet l'accès à un terrain parfaitement équipé et, de surcroît, libre de toute contrainte, y compris archéologique. Il est dès lors fréquent, et par ailleurs compréhensible, que les promoteurs fassent part de leur mécontentement à la SPI+ avec bien sûr tous les effets négatifs que suppose ce genre de situation, notamment au niveau de l'image de marque de cette dernière.

La seule issue réellement satisfaisante pour toutes les parties passe dès lors obligatoirement par une approche préventive du problème. Le délai entre les premières manifestations d'intérêt à l'égard d'un terrain et le début réel des travaux pourrait utilement être consacré à une intervention de sauvetage préalable qui libérerait ainsi l'emprise. Ce cas de figure suppose cependant la connaissance précise du potentiel archéologique des différents zonings

que seuls des sondages d'évaluation systématique peuvent procurer. Les récents contacts entre le Service de l'Archéologie de Liège représenté par les « Chercheurs de la Wallonie » et la *SPI+* ont ainsi permis la réalisation d'une première opération de grande envergure dans le parc de Villers-le-Bouillet avec des résultats particulièrement encourageants pour la suite des opérations.

Ce travail n'a été rendu possible que grâce à l'extrême complaisance de la *SPI+*. Nous avons eu la chance de rencontrer des interlocuteurs particulièrement ouverts à la problématique archéologique en la personne de Madame Nicole Tassiaux, Directeur, et Monsieur Bernard Tihon, Attaché, que nous tenons à assurer de notre gratitude.

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE ET MOTIVATION

Le projet de sondages préventifs systématiques décrit ci-dessus s'applique naturellement à l'ensemble des terrains industriels gérés par la *SPI+*, soit plusieurs centaines d'hectares en Province de Liège. Une telle superficie suppose la détermination de priorités dictées principalement par la situation géographique des différents parcs et les projets d'aménagement les concernant. En effet, tous les zonings ne suscitent pas le même engouement mais, d'une manière générale, ceux qui se localisent à proximité de l'aéroport de Bierset et, de surcroît, sur des axes de circulation importants subissent actuellement un afflux de demandes. Villers-le-Bouillet rentre précisément dans ce cas de figure puisque, distant d'environ 15 km de Bierset, il se positionne sur le trajet de l'autoroute E42 à l'emplacement précis de la sortie 6 (fig. 1). Il a, en outre, été défini comme prioritaire par la *SPI+* en raison de certains travaux d'infrastructures programmés dans un avenir proche. Lors de sa création, d'importantes superficies avaient en effet été réservées pour des implantations de grandes dimensions comme, par exemple, le dépôt *Intermarché* qui jouxte l'emprise sondée. L'afflux de demandes, consécutif à l'embellie économique de ces dernières années, a cependant engendré un risque de pénurie en terrains disponibles. Dans l'attente de la création de nouvelles zones d'activité économique, la *SPI+* a donc décidé de morceler certains

terrains initialement destinés aux bâtiments de grande envergure. C'est ainsi qu'une emprise d'environ 24 hectares, située en bordure de la route de Tihange, fera prochainement l'objet de travaux d'aménagement. La route qui longe l'entrepôt *Intermarché* et qui s'arrête actuellement à son angle ouest va être prolongée avec, bien entendu, tous les aménagements relatifs à ce type de travaux (égouttage, eau, électricité, ...). Les parcelles situées de part et d'autre de cette nouvelle voirie sont donc les premières menacées. À plus ou moins brève échéance, c'est aussi l'ensemble des 24 hectares sondé qui encourt le risque d'être bâti.

Si, d'une manière générale, une telle emprise présente d'office, de par ses dimensions, un risque réel pour le patrimoine archéologique, sa situation sur le territoire de la Hesbaye en accentue encore le danger. D'un point de vue géo-hydrographique, la région a fait l'objet, depuis l'apparition de l'agriculture, d'une occupation particulièrement intense de son territoire. Rien que pour le Néolithique ancien, ce sont plus de 200 sites qui ont été localisés de manière précise et les périodes protohistoriques et romaines présentent des quotas semblables sinon plus élevés. Les périodes mérovingiennes et médiévales sont également très bien représentées.

La région de Villers-le-Bouillet semble, en outre, avoir été particulièrement prisée à l'époque romaine. Une villa y a en effet été explorée au début du siècle précédent (Geubel, 1938). Le rapport de fouille, particulièrement sommaire, ne permet malheureusement d'en appréhender ni l'importance ni la situation précise. De plus, elle aurait été revisitée postérieurement par divers fouilleurs amateurs. Des sources orales dignes de foi permettent cependant de la situer à proximité immédiate de la sortie d'autoroute 6, côtés nord et ouest. Plus près de nous, J. Destexhe-Jamotte signale une « voie romaine reliant Villers-le-Bouillet à Maastricht par Verlaine et Lixhe » (Destexhe-Jamotte, 1957), sans que l'article ne précise cependant l'origine de cette information. Enfin, tout récemment, les travaux de construction d'une vaste buanderie industrielle à environ 200 mètres de l'emprise sondée ont permis la découverte d'un tronçon de voie romaine particulièrement bien conservé, en interaction manifeste avec une petite occupation riveraine située sur son flanc nord (Marchal & Gustin,

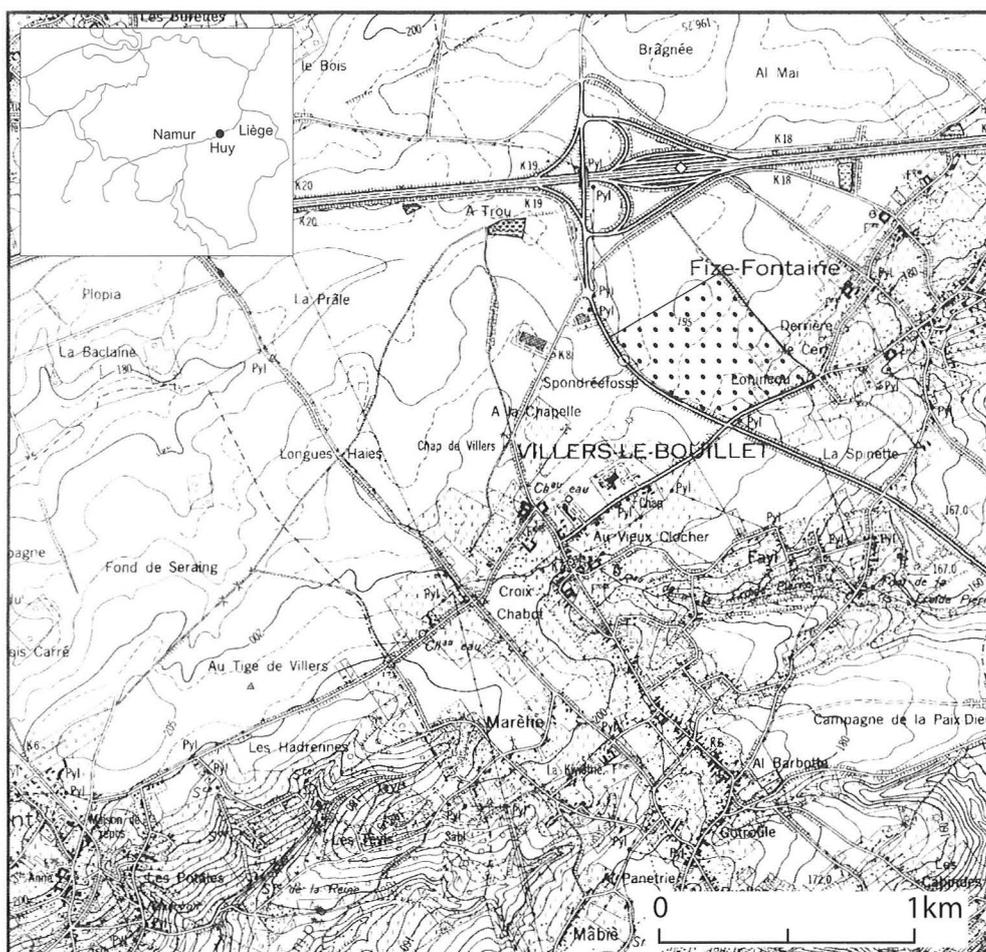


FIG. 1. – Situation topographique de l'emprise sondée

1999) [fig. 3]. Cette voie avait pu être suivie, l'année suivante, sur le terrain situé en vis-à-vis, lors de la construction d'un *truck-wash* (Marchal, à paraître) [fig. 3]. En prolongeant son tracé, on constate que cette voie passe à quelques mètres à peine de l'angle sud de l'emprise sondée, ce qui permettait d'envisager un potentiel archéologique bien réel de cette dernière. Enfin, deux chemins de terre, situés dans un rayon d'environ 500 mètres, sont encore à l'heure actuelle communément appelés « route romaine ».

3. MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

Lors de la création du zoning, les terres expropriées pour la circonstance avait été relouées aux exploitants agricoles sous la forme de baux à ferme. Ces baux précisent par ailleurs que le propriétaire ne peut récupérer son bien que pour l'affecter à sa destination

prévue, soit une affectation d'ordre économique et moyennant un préavis de trois mois prolongeable jusqu'à la récolte. Vu l'imminence du début des travaux d'infrastructure en bordure de la route de Tihange, un certain nombre de renoms avaient été envoyés aux cultivateurs laissant ainsi le champ libre à nos sondages. Le reste de l'emprise faisait partie d'un bail à ferme octroyé à Monsieur Philippe Bada, cultivateur à Fize-Fontaine. Un protocole d'accord a pu être signé, grâce à la compréhension de ce dernier, en date du 27 août 2001, autorisant les sondages jusqu'au 15 octobre 2001, date à laquelle le terrain devait être remis en état de manière à permettre les semailles d'hiver.

L'orientation des sondages a été dictée par le relief du site. L'ensemble de l'emprise est occupé par deux plateaux en faible relief caractéristiques du paysage hesbignon et séparés par une légère dépression qui présente un dénivelé de 6 à 7,50 m par rapport aux

plateaux. Les deux sommets se positionnent aux deux extrémités de l'emprise, sur sa longueur. L'un jouxte l'entrepôt *Intermarché* vers le nord (fig. 2), l'autre borde la rue le Marais vers le sud. Les sondages ont donc été disposés de façon à recouper perpendiculairement plateaux et dépressions, à savoir sur la longueur de l'emprise (fig. 2). Par souci de commodité, ils ont été orientés sur l'axe de la rue de l'Avenir, perpendiculairement au dépôt *Intermarché*. Soixante-trois lignes de sondages de longueurs variables, en raison de la forme irrégulière du terrain, ont ainsi été tracées pour une longueur globale d'environ 26 km. Pas moins de 1297 sondages de 10 m ont ensuite été ouverts soit une longueur totale sondée de 12,970 km et une superficie globale d'environ 23 340 m² (fig. 2). Bref, c'est une superficie de quelque 24 hectares qui a été sondée.

La technique retenue a été celle des sondages disposés en quinconce, de 10 mètres de longueur et espacés entre eux de 10 mètres avec un entre axe de 10 mètres également. Nous avons ainsi pu explorer une superficie globale d'environ 8 à 10 % de l'emprise.

Même s'il est évident que nombre de structures se positionnent probablement en dehors de ce maillage, il est communément admis que les résultats obtenus par cette méthode sont révélateurs du potentiel archéologique de l'emprise sondée. Une première passe a été effectuée à la base de la couche de labour. Par mesure de précaution, toutes les tranchées qui présentaient un résultat négatif ont été systématiquement descendues jusqu'à une profondeur de 0,50 à 0,60 m. Certaines tranchées, principalement en bas de pente, se situaient dans les secteurs propices aux phénomènes de colluvionnement. Des sondages plus profonds, jusqu'à 2 mètres de profondeur, ont été régulièrement effectués dans ces secteurs.

En dehors de chablis ou de perturbations manifestement récentes, toutes les traces suspectes apparues au décapage ont été systématiquement relevées et, pour nombre d'entre elles, photographiées. L'authenticité de la plupart ne fait guère de doutes mais quelques phénomènes d'origine pédologique ne sont pas à exclure. Des élargissements ponctuels des tranchées, indispensables pour mieux cerner l'importance et le type d'occupation, ont

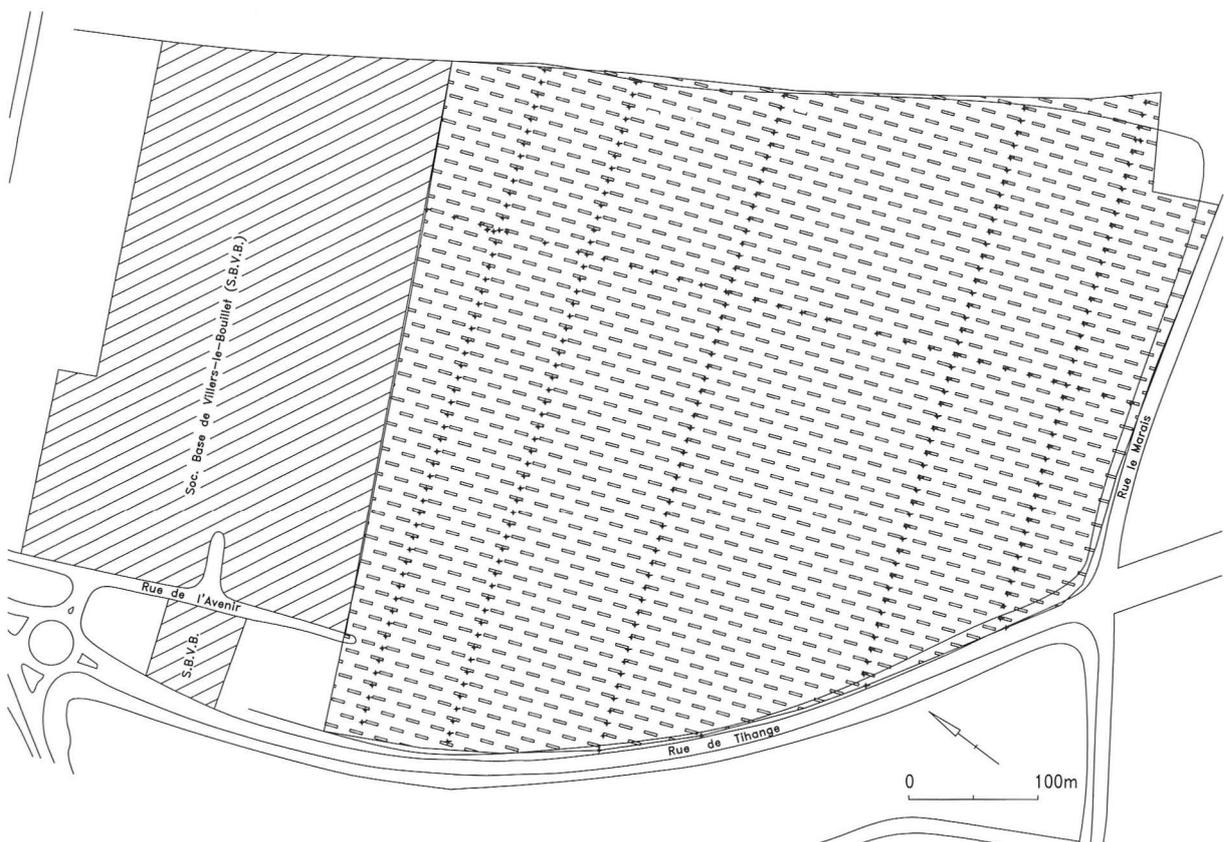


FIG. 2. – Situation des sondages sur l'emprise

été régulièrement effectués de manière à déterminer les dimensions approximatives des structures découvertes. Des fosses mesurant jusqu'à 10 m de long ont ainsi pu être découvertes, de même qu'un tronçon de chaussée identifié par la mise au jour de vastes zones d'empierrement.

L'ensemble des relevés topographiques a été effectué par Frédéric Taideman et les données ainsi recueillies ont été repositionnées par rapport aux fouilles effectuées en 1999 et 2000 de manière à fournir une première vue d'ensemble de l'occupation romaine à cet endroit (fig. 3).

En conséquence aux délais impartis et à l'obligation de remise en état du terrain en date du 15 octobre, l'intervention s'est pratiquement limitée à la phase sondage. Il aurait été intéressant de fouiller un certain nombre de structures de manière à préciser davantage la nature des trois occupations en présence sur le site, leur importance, leur chronologie précise et leur état de conservation pour ne citer que quelques exemples, mais une phase d'évaluation de ce type nous aurait mis hors délai et contraints à dédommager les dégâts occasionnés aux cultures. Quelques structures ont cependant pu être ouvertes, principalement dans l'occupation située en bordure de la rue le Marais. L'habitat repéré à cet endroit apparaissait en effet particulièrement bien groupé et localisé et certains indices laissaient deviner l'existence d'un tronçon de voie. L'occupation située en bordure du dépôt *Intermarché* apparaissait, quant à elle, nettement plus dispersée. Une seule structure a pu y être fouillée, malheureusement exempte de matériel, mais la céramique repérée sur l'ensemble de cette partie témoigne de la présence d'au moins deux habitats chronologiquement distincts.

4. RÉSULTATS

Trois phases d'occupations distinctes ont donc été mises au jour sur l'ensemble de l'emprise (fig. 4). Elles se présentent sous la forme de trois groupements clairement perceptibles et se réfèrent, de la plus récente à la plus ancienne, aux périodes mérovingienne, romaine et probablement protohistorique. Il est intéressant de constater que chacune d'elles se situe sur un des deux plateaux décrits

ci-dessus, voire sur le départ du versant. Seule une structure a été localisée en bas de pente.

Quelques structures ont pu être rapidement fouillées et ont permis de confirmer, voire de réviser les chronologies émises initialement.

4.1. Première phase d'occupation : époque mérovingienne

Située en bordure de la rue le Marais, elle semble particulièrement bien localisée (fig. 4). Au total, ce sont 57 traces diverses regroupées sur une superficie approximative de 2,5 hectares qui ont été repérées. Tenant compte que le système de sondage utilisé ne couvre au maximum que 10 % de la superficie totale, on peut, sans grand risque d'erreur, déduire la présence d'une occupation humaine d'une certaine importance.

Une seule phase chronologique y est perceptible à ce jour mais seulement deux fosses ont pu être fouillées. Initialement et sans doute un peu hâtivement, l'occupation avait été attribuée à la période gallo-romaine sur base des divers artefacts recueillis sur le sommet de certaines structures dégagées (fragments de briques, tuiles, pierres, ...). Suite à la fouille rapide des deux structures précitées, quelques fragments de céramique ont été exhumés qui se rapportent manifestement à la période mérovingienne.

Au décapage, trois types de structures sont apparus : des fosses de formes et de dimensions variables, des zones d'empierrement et des traces approximativement circulaires de plus petites dimensions (env. 0,50 m) qui, de prime abord, peuvent faire penser à des trous de pieux. Douze traces de ce type sont apparues groupées sur une faible superficie sans toutefois laisser entrevoir un plan cohérent pouvant faire penser à une construction quelconque en matériaux périssables.

Certaines traces présentaient en surface de fortes concentrations de rejets de terre rubéfiée et de charbon de bois. D'autres étaient constituées de pierres posées à plat, surface plane orientée vers le haut évoquant des semelles de fondation destinées à assurer la stabilité de poteaux en bois. Aussi, deux de ces structures ont rapidement été ouvertes. F8, se référant au premier type, était peu profonde (env. 0,40 m) et présentait deux niveaux de



FIG. 3. – Situation de l'emprise sondée par rapport aux fouilles effectuées rue de la Métallurgie



FIG. 4. – Plan d'ensemble des découvertes

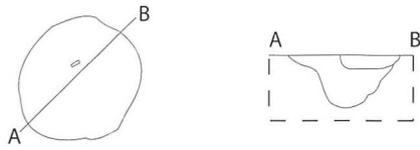
remplissage très chargés en particules de charbons de bois et de terre brûlée. Elle dessinait un profil en cuvette assez régulier semblable à une empreinte de pieu mais aucune surface de compression, empreinte de pieu, liseré de fer, ... n'a été décelée dans la stratigraphie (fig. 5). De rares fragments de céramique ont été exhumés. Ils confirment cependant l'origine mérovingienne de l'occupation. F10, du second type, contenait, quant à elle, deux pierres plates posées à même le niveau pédologique (fig. 5). L'identification de ces traces comme trous de pieux supposerait par ailleurs que toute leur partie supérieure ait disparu et donc un taux d'érosion très important, ce qui nous paraît peu compatible avec la découverte d'un tronçon de chaussée à proximité.

D'une manière générale, les différentes fosses dégagées n'attirent pas de commentaires particuliers et leur répartition ne semble, *a priori*, dictée que par le hasard. Elles sont généralement de petites et moyennes dimensions, sauf rares exceptions. De forme ovalaire, F97 présente sur environ les $\frac{2}{3}$ de son périmètre intérieur, une couronne de pierres sèches non équarries et disposées sans ordre évoquant le sommet d'arasement d'un puits, bien que le diamètre intérieur qui avoisinerait alors les 2 mètres paraisse trop important. Deux fosses (F58 et F59), sélectionnées en fonction de leurs dimensions raisonnables (1,50 m × 1 m et 1,20 m × 0,90 m) et de leur comblement très chargé en rejets anthropiques divers (briques, tuiles, charbon de bois, terre rubéfiée), ont été rapidement fouillées selon la méthode des quadrants opposés (fig. 5). Respectivement conservées sur 0,60 m et 0,45 m de profondeur, elles ne présentaient qu'un seul niveau de comblement plutôt révélateur d'une durée de vie assez brève. F59 a, en outre, livré quelques fragments de céramique. F58 présentait, quant à elle, des quantités très importantes de rejets de fragments de charbon de bois et de terre brûlée témoignant du curage répété d'une ou plusieurs aires de combustion situées dans les environs.

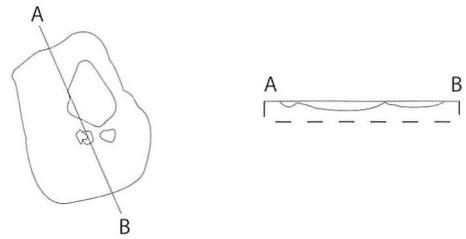
Des zones d'empierrement apparaissaient sporadiquement lors de la découverte. Particulièrement difficiles à délimiter avec précision, elles n'apparaissaient pas directement à la base de la couche de labour mais bien une dizaine de centimètres plus bas. Cet état de fait aurait nécessité un important travail manuel de dégagement, malheureusement peu

compatible avec les délais imposés. De plus, le sédiment dans lequel ces empierrements apparaissaient était pratiquement impossible à différencier du sédiment pédologique. Nous avons bien entendu une opinion bien précise sur l'origine de ce type de vestiges. Restait à s'en assurer. Nous avons donc décidé d'effectuer une coupe à la pelle mécanique sur un de ces empierrements. Cette coupe, réalisée avec un maximum de précautions — à savoir en passes successives les plus fines possibles et avec un rasetage manuel constant, permis de confirmer la présence d'un tronçon de chaussée à cet endroit (fig. 6 et 7). Afin d'en préciser le tracé et l'orientation, nous avons effectué des sondages sur son axe présumé tant côté est qu'ouest. Son prolongement a aisément été identifié vers l'est, F93, alors que trois sondages régulièrement espacés situés sur son prolongement ouest se sont révélés négatifs (fig. 8). Il nous paraît fort improbable que la voie ait disparu dans cette direction à la suite d'un phénomène d'érosion plus marqué. En effet, les fossés latéraux étaient conservés et nous avons constaté sur le plan que non seulement des fosses étaient situées sur son prolongement potentiel mais aussi que les structures cessaient brutalement là où nous perdions toute trace de la voie. Il est donc permis d'avancer prudemment l'hypothèse d'un diverticule en cul de sac qui desservait une petite occupation humaine. Le sondage ayant suivi la tranchée d'évaluation, la voie n'a donc pas été recoupée perpendiculairement à son axe. Sa largeur ne peut donc pas être déduite de la stratigraphie. Elle est, d'une manière générale, très mal conservée et seuls les restes du radier (disparu à environ 70 %) et les fossés latéraux nous sont parvenus. Contrairement au tronçon dégagé lors des fouilles de 1999, aucune trace du revêtement n'a été conservée. Les fossés sont encore conservés sur une soixantaine de centimètres de profondeur, l'un d'entre eux était intégralement comblé avec des rejets de pierres provenant très vraisemblablement du radier (fig. 7). Une des deux stratigraphies, côté ouest (fig. 6), nous montre la présence de zones empierrées, situées de part et d'autre de la voie et qui ne semblent pas se superposer aux fossés. Il n'est cependant pas possible de préciser si ces empierrements sont liés à la phase d'abandon de la voie ou s'ils résultent d'aménagements liés à l'occupation du site.

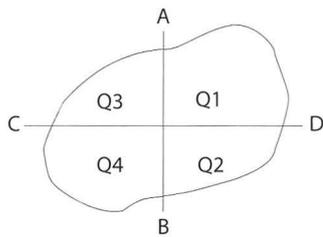
Sondage 95-119.F8



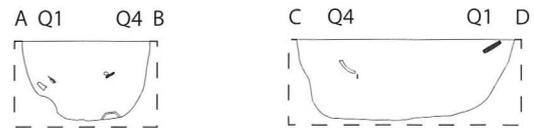
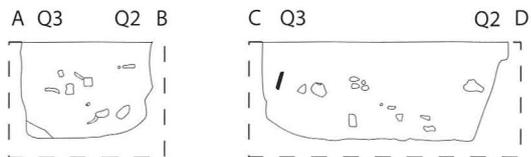
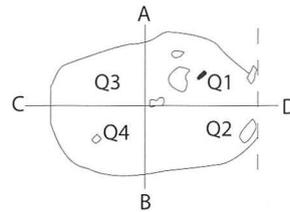
Sondage 95-119.F10



Sondage 409.F58



Sondage 409.F59



Sondage 377.F97

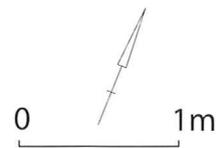
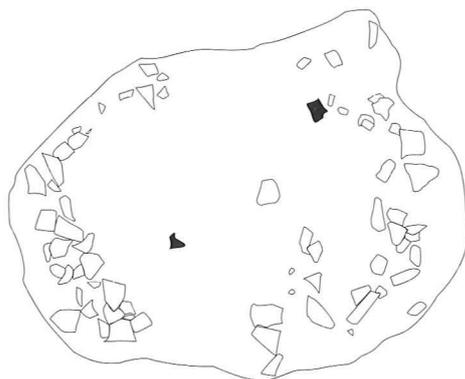


FIG. 5.

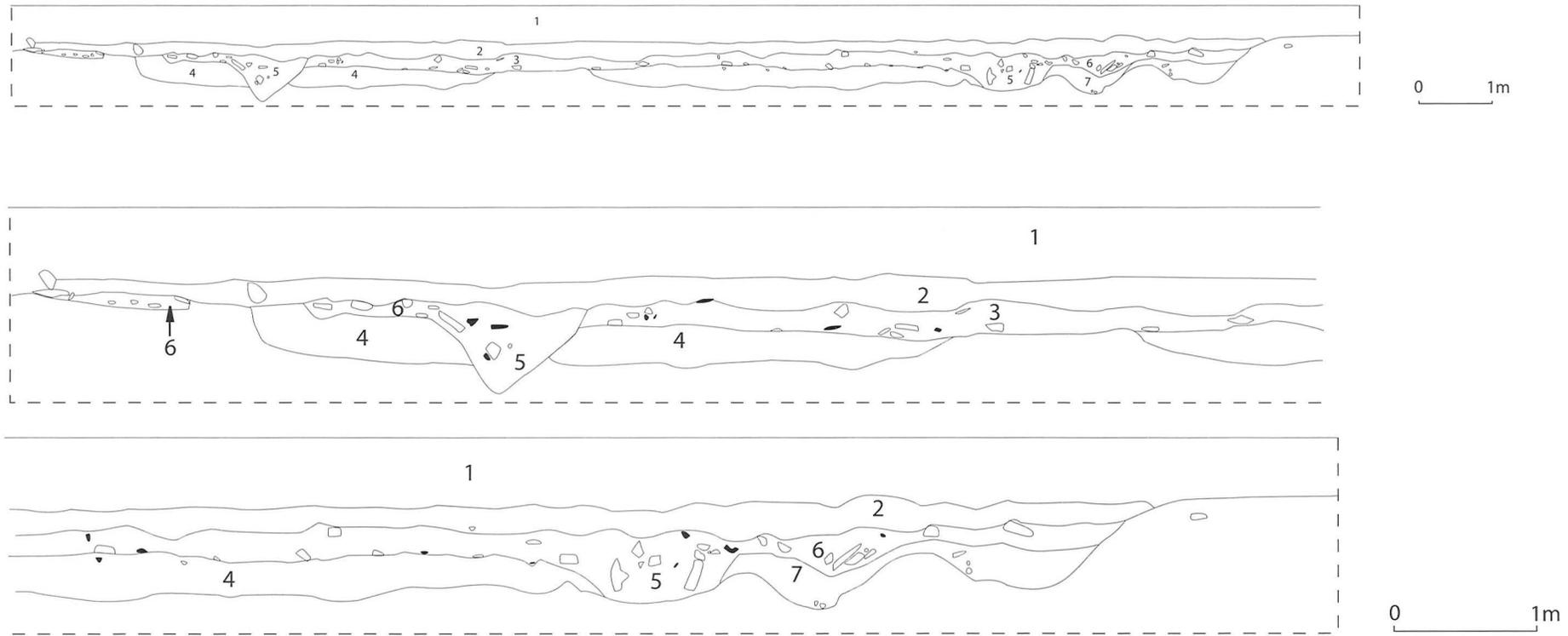


FIG. 6. – Chaussée. Stratigraphie ouest

----- : limite de la tranchée ○ : pierre ● : brique-tuile

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Couche de labour 2. Terre brune homogène avec quelques particules d'origine anthropique = comblement de la chaussée après désaffectation 3. Terre brune et gris foncé avec pierres non équarries de toutes dimensions posées souvent sur le fond, + fréquents fragments de tuiles et de briques = radier 4. Terre gris clair avec poche de terre jaune = décaissement antérieur à la chaussée et recoupé par cette dernière | <ol style="list-style-type: none"> 5. Fossés 6. Empierrement contigu à la chaussée 7. Mélange de terre grise et jaune avec quelques particules de TB (terre brûlée) et CB (charbon de bois) et pierres = sans doute fosse antérieure surmontée par l'empierrement |
|---|--|

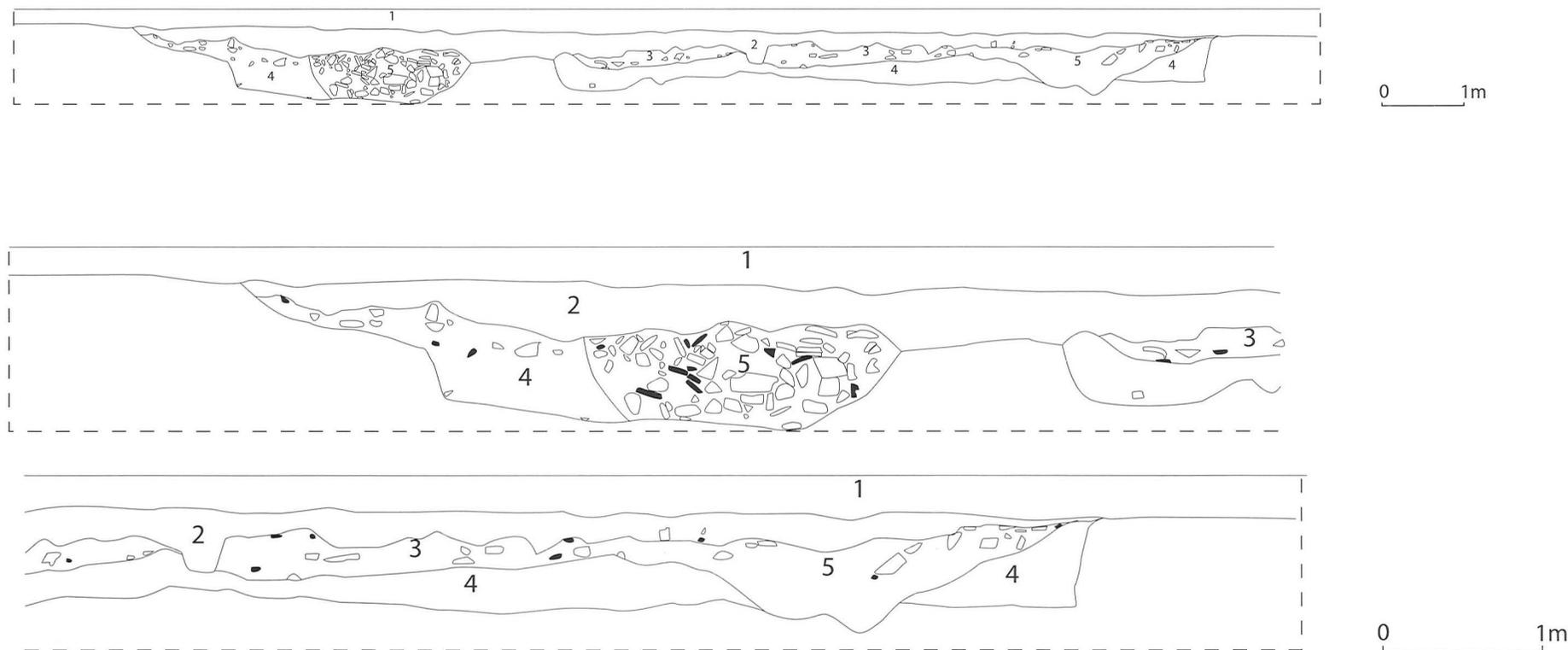


FIG. 7. – Chaussée. Stratigraphie est

----- : limite de la tranchée ○ : pierre ● : brique-tuile

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Couche de labour 2. Terre brune homogène avec quelques particules d'origine anthropique = comblement de la chaussée après désaffectation 3. Terre brune et gris foncé avec pierres non équarries de toutes dimensions posées souvent sur le fond, + fréquents fragments de tuiles et de briques = radier | <ul style="list-style-type: none"> 4. Terre gris clair avec poche de terre jaune = décaissement antérieur à la chaussée et recoupé par cette dernière 5. Fossés |
|---|---|

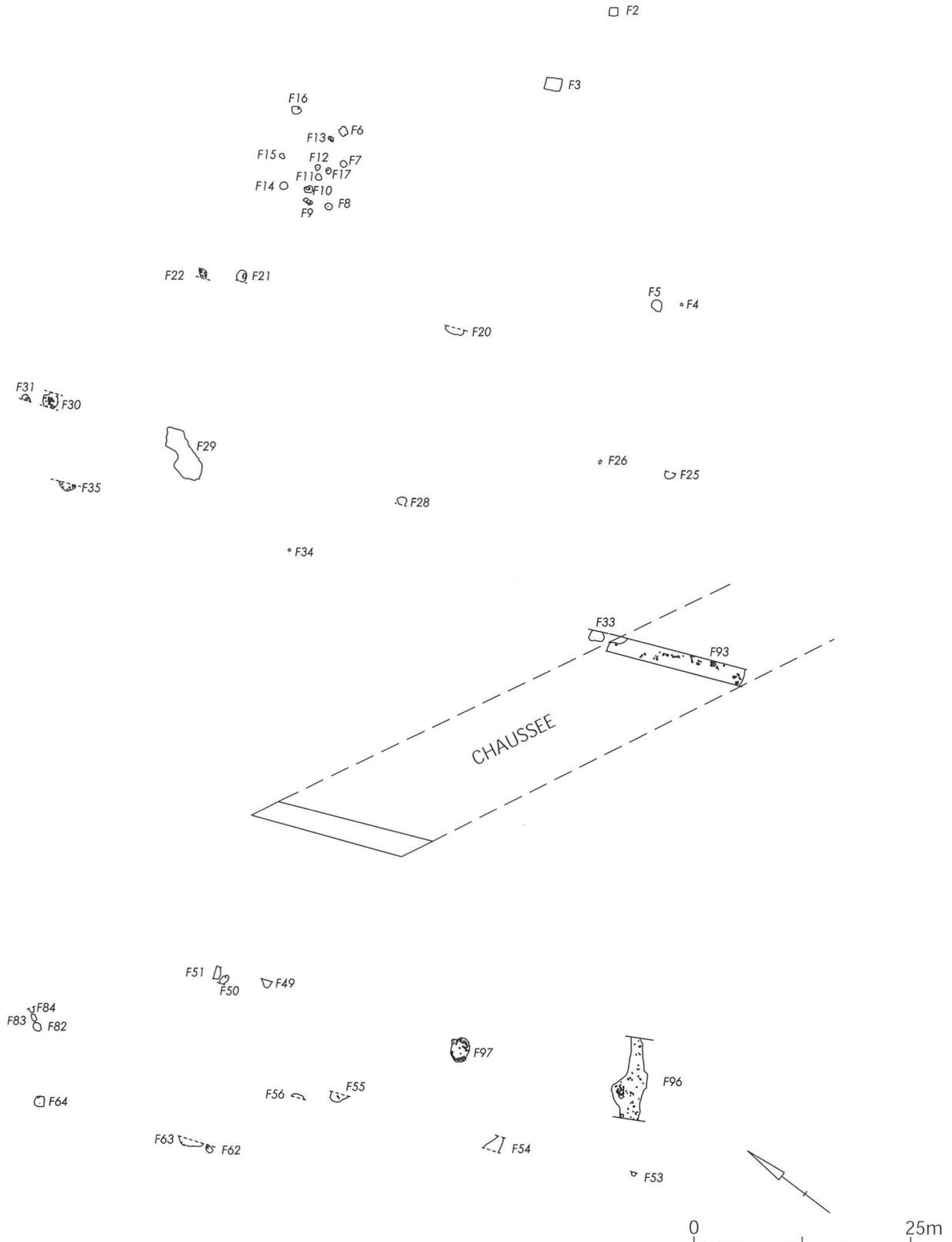


FIG. 8. – Première phase d'occupation, côté rue le Marais

Sur les plans purement techniques ou typologiques, cette voie ne semble donc pas particulièrement intéressante. Une de ces

composantes retient cependant l'attention et justifierait à elle seule quelques recherches complémentaires. La route s'installe très

clairement dans le comblement d'une structure plus ancienne. Les deux stratigraphies présentent en effet les traces d'un décaissement antérieur nettement plus large que la voie et comblé d'une terre grise assez homogène sur le sommet duquel se pose le radier et que les fossés latéraux recourent très distinctement. Il n'est cependant pas possible de préciser à l'heure actuelle, si nous sommes en présence d'une route antérieure et, si oui, de quelle époque; ou d'un autre type de structure dont la finalité nous échappe.

4.2. Deuxième et troisième phases d'occupation : époques gallo-romaine et protohistorique

Elles se situent toutes deux sur le second plateau à environ 200 mètres de la première, à côté du dépôt *Intermarché* (fig. 4). Aucune surveillance n'avait été effectuée lors de la construction de ce dernier, si bien qu'il nous est impossible d'évaluer les dégâts probablement causés à cette occasion.

Elles se présentent sous la forme d'une série de 36 fosses repérées en sondage, disposées sans ordre sur une importante superficie d'environ 6 hectares. Nous sommes vraisemblablement, une fois encore, en présence d'occupations réalisées en matériaux périssables que seuls des décapages extensifs pourraient préciser.

Deux occupations chronologiquement distinctes se détachent clairement tant au niveau du rare matériel retrouvé que dans leur localisation sur le terrain. L'une de ces occupations est vraisemblablement romaine et localisée plus au nord, où certaines fosses, parfois de grandes dimensions, livrent de nombreux rejets de pierres, briquillons, tuiles ainsi que quelques fragments de céramique gallo-romaine. Davantage à l'ouest, par contre, après une éventuelle interruption, deux fosses, dont les vastes dimensions transparaissent clairement dans les sondages, ont été révélées via d'importants élargissements de ces derniers. Distantes d'une cinquantaine de mètres à peine, elles participent probablement de la même occupation. Elles n'ont livré que quelques dizaines de fragments de céramique peu caractéristique mais plutôt à tendance protohistorique. Des tessons faiblement écaillés côtoient des éléments décorés au peigne et au poinçon, de même que quelques

fragments de bord semblent provenir de bols ou d'écuelles sans qu'un quelconque profil puisse être restitué. Remarquons toutefois, avec toute la prudence qui s'impose, que ce type de matériel se retrouve en Hesbaye vers le début du second âge du Fer.

Les délais imposés n'ont permis l'ouverture que d'une seule fosse dans cette partie du site. Celle-ci n'a livré qu'un seul niveau de comblement parfaitement homogène et était dépourvue de tout matériel.

Quelques rares structures sont encore apparues sporadiquement sur l'ensemble de l'emprise. Indatables et complètement isolées, elles ne justifient vraisemblablement pas de recherches complémentaires.

5. CONCLUSIONS

Cette première expérience de sondages à grande échelle sur les territoires de la *SPI+* peut être considérée comme un réel succès, sans doute supérieur aux espoirs initiaux. D'une manière générale, tout le monde reconnaît qu'une superficie de 24 hectares sur le territoire de la Hesbaye et bien située au niveau topographique, peut systématiquement être considérée comme secteur à risque. Le facteur chance ne doit cependant pas être sous-estimé, surtout pour les futures opérations de ce type. Un simple regard sur le plan révèle que si nos sondages s'étaient limités aux parties menacées à court terme, soit une dizaine d'hectares en bordure de la route de Tihange, l'opération se serait révélée négative alors que trois occupations se localisent à quelques pas de là. Et pourtant, dix hectares représentent déjà une superficie importante, située de surcroît dans une zone à risque puisque localisée en bordure d'une chaussée romaine déjà connue. On ne peut donc que répéter une évidence communément admise : seules des campagnes de sondages systématiques sur l'ensemble des zones d'activité économique peuvent mener à une archéologie de sauvetage crédible pour les opérateurs économiques. Il est en effet à présent possible de programmer des opérations préventives très ciblées en fonction de la demande industrielle. Sans doute serait-il préférable d'envisager dès à présent des fouilles extensives sur les habitats repérés. Ce projet est actuellement à l'étude.

Au niveau des relations déjà excellentes entre le Service de l'Archéologie de Liège et la SPI+, nous ne pouvons qu'espérer que cette première campagne d'envergure débouche sur une collaboration encore plus étroite.

Maintenant, qu'en est-il de l'intérêt réel des sites découverts? Méritent-ils une opération d'envergure, des fouilles exhaustives ou se révéleront-ils à l'arrivée d'un intérêt scientifique peu compatible avec l'investissement consenti? Nul ne peut répondre à cette question à l'heure actuelle. Bornons-nous à constater que là où des structures ont été repérées, leur nombre semble très élevé par rapport à la superficie sondée (maximum 10 %).

Concluons cependant ce rapport en précisant que la découverte d'un habitat rural mérovingien couplé à une voie de circulation n'est pas, à notre connaissance, chose courante sur le territoire hesbignon.

Il nous reste enfin à remercier M. Philippe Pirson pour la traduction de notre résumé.

Bibliographie

DESTEXHE-JAMOTTE J., 1957. «La cave belgo-romaine de l'Arbre à la Croix»,

Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie », XVI : 136–147.

GAVA G. & DARDENNE L., 1991–1992. «Villers-le-Bouillet : trace d'occupation romaine», *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condruz*, XXII : 145–148.

GEUBEL A., 1938. «Notes sur la fouille d'une villa gallo-romaine à Villers-le-Bouillet», *Féd. Archéol. et Hist. de Belgique* : 226–235.

MARCHAL J.P. & GUSTIN M., 1999. «Voie romaine et occupation riveraine à Villers-le-Bouillet», *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XXXIX : 83–101.

MARCHAL J.P. ET GUSTIN M., 2000, «Villers-le-Bouillet : voie romaine et occupation riveraine», *Chronique de l'Archéologie Wallonne*, 8 : 110–112.

MARCHAL J.P., à paraître. «Villers-le-Bouillet : voie romaine rue de la Métallurgie», *Chronique de l'Archéologie Wallonne*.

Adresses des auteurs :

Sabine LOICQ et Jean Philippe MARCHAL
Archéologues
Rue de la Grotte, 128
B-4400 Flémalle

Sabine.Loicq@ramioul.org
Jean-Philippe.Marchal@ramioul.org